



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Suppression de la ligne de fret Perpignan-Rungis

Question écrite n° 19820

Texte de la question

Mme Patricia Lemoine attire l'attention de Mme la ministre, auprès du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, chargée des transports, sur la potentielle suppression de la dernière ligne de fret reliant la gare Saint-Charles de Perpignan au marché d'intérêt national de Rungis, transportant plus de 400 000 tonnes de marchandises. Alors même qu'une première ligne de transports de marchandises avait été supprimée en 2016, les exploitants de la dernière ligne encore en activité ont alerté les pouvoirs publics sur l'imminence de sa fermeture. Le contrat d'exploitation de la ligne conclu entre la SNCF et la société Roca et Rey arrive à expiration en 2019. Cependant, ce contrat risque de ne pas être renouvelé, en raison notamment du nécessaire remplacement des wagons réfrigérés actuellement utilisés pour le transport de marchandises. Ces wagons présentent un état de vétusté extrême, lié à une utilisation moyenne d'une quarantaine d'années. Le renouvellement de ces wagons entraînerait des investissements massifs qui auraient comme conséquence, pour l'exploitant, de louer ces wagons à perte. Cette location à perte s'explique également par une rentabilité limitée de la ligne. La solution évoquée à cette problématique consiste en la suppression définitive de cette ligne de fret et la mise en circulation annuelle de 20 à 25 000 camions pour transporter les marchandises. À l'heure où l'urgence climatique est au cœur des préoccupations, où le développement d'énergies et de modes de transports propres figure parmi les priorités, il est absolument inconcevable de fermer cette ligne de fret et d'entraîner la mise en circulation de dizaines de milliers de camions rejetant des tonnes de gaz carbonique dans l'atmosphère. Au-delà de ces conséquences environnementales catastrophiques, la fermeture de cette ligne aurait des conséquences financières certaines puisque la gare ferroviaire de Rungis, destinée à accueillir cette ligne de fret, a récemment été rénovée pour un montant avoisinant les 21 millions d'euros, ces coûts n'ayant pas encore été amortis. Les différents acteurs du dossier ayant annoncé vouloir prolonger l'activité de cette ligne pour une période de 6 à 12 mois, le temps de trouver une solution pérenne, elle souhaiterait connaître les actions précises qu'elle envisage dans ce dossier, afin d'éviter des conséquences écologiques qui ne doivent plus être tolérées au XXI^e siècle et des conséquences financières non négligeables.

Données clés

Auteur : [Mme Patricia Lemoine](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (5^e circonscription) - UDI, Agir et Indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 19820

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : [Transports](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 mai 2019](#), page 4640

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)